



**PROCES-VERBAL**  
de la  
**séance ordinaire du mardi 8 février 2011**

---

Présidence: Nicolas Walter

Ouverture: 20h00

Appel: 38 membres présents, 10 membres excusés, 3 membres non excusés

|                        |
|------------------------|
| <b>Excusés</b>         |
| José Manuel Dos Santos |
| Cédric Echenard        |
| Joëlle Gentile         |
| Pierre Hunziker        |
| Fabien Jaquet          |
| Louis-Claude Masset    |
| Julie Micello          |
| Vanessa Monney         |
| Alain Quiblier         |
| Pascale Vollenweider   |
| <b>Non Excusés</b>     |
| Dimitri Deyhle         |
| Patrick Guignard       |
| Loïc Haldimann         |

Le quorum est atteint: 75%

**Ordre du jour**

1. Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2010.
2. Communications du Président.
3. Communications de la Municipalité – Présentation des enjeux de la future ligne de bus régionale (M. P. Freudiger, secrétaire du Conseil régional)
4. Préavis municipal N° 85-2010 – Office du Tourisme et camping de Rolle – Rapport de la Cofin et de la commission ad hoc.
5. Postulat P.-F. Charmillot.
6. Divers et propositions individuelles.

La séance est ouverte à 20h00 par le Président qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes et passe au point 1 de l'ordre du jour.

**1. Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2010.**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, tel que présenté.



## 2. Communications du Président.

Le Président annonce avoir reçu une lettre émanant de l'association des cartons du cœur qui œuvre pour les familles en difficulté; cette lettre stipule que 13 familles rolloises ont pu bénéficier en 2010 d'une aide en nourriture, et qu'un repas de soutien est organisé le 12 mars à Gland. Un autre point est celui du vernissage de l'ouvrage de M. Olivier Meuwly sur Frédéric-César de la Harpe, le jeudi 10 février à la salle des Chevaliers. Les conseillers sont conviés à y participer. Le Président revient ensuite sur le sujet des prochaines élections à l'occasion desquelles chaque conseiller doit se considérer comme convoqué pour le dépouillement. Il en profite pour rappeler qu'il compte sur chacun, réélu ou non, pour terminer la législature dans le même esprit que ce fut le cas jusqu'à présent.

## 3. Communications de la Municipalité.

M. Jaquet donne quelques informations au sujet du Casino dont la saison est déjà remplie et énumère les spectacles qui s'y dérouleront. En résumé, on ne s'ennuiera pas à Rolle durant le premier semestre 2011!

La parole est ensuite passée à M. Patrick Freudiger, secrétaire du Conseil Régional, qui procède à la présentation des enjeux de la nouvelle ligne régionale de bus.

## 4. Préavis municipal N° 85 – Office du Tourisme et camping de Rolle – Rapport de la Cofin et rapport de la commission ad hoc.

M. Boissard, président de la Cofin, lit les conclusions du rapport, identiques à celles du préavis.

M. Schmutz prend sa place pour lire le rapport de la commission ad hoc, dont les conclusions sont également identiques à celles du préavis. Le président ouvre alors la discussion sur le fond.

M. Bréchon déclare qu'il votera en faveur du préavis mais estime que l'on est en train d'acheter un avion avec le personnel de cabine ; il souligne qu'il manque le pilote et un « plan de vol », et aimerait que la Municipalité vienne rapidement devant le Conseil avec ce « plan de vol » établi. Il constate que le Conseil Régional fait un superbe travail et pense que l'office du Tourisme pourrait être un sujet traité par ce Conseil car la région ne s'arrête pas au district.

M. Schmutz rappelle que la commission ad hoc s'est penchée sur cette question.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close et le vote qui s'ensuit montre que le préavis est accepté à une large majorité.

### ***Le Conseil communal de Rolle***

- Vu le préavis N° 85 de la Municipalité du 1<sup>er</sup> décembre 2010,
- Entendu le rapport de la CoFin chargée d'étudier cet objet,
- Entendu le rapport de la Commission ad hoc chargée d'étudier cet objet,
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

### ***Décide***

1. D'autoriser la Municipalité à engager le personnel de l'Office du Tourisme de Rolle au titre d'employées communales, soit 2 personnes représentant 1,15 EPT, par contrat de durée indéterminée.



2. D'autoriser la Municipalité à financer, par crédit complémentaire au Budget 2010, les charges et les dépenses de l'ex-AICC, comprenant l'Office du Tourisme et le camping de Rolle, à hauteur de Fr. 560'000.- (avant déduction des recettes du camping estimées à Fr. 326'800.-).

Le **Préavis N° 85** est accepté à la majorité.

Ainsi délibéré en séance le 8 février 2011

## 5. Postulat P.-F. Charmillot

M. Charmillot prend la parole pour expliquer sa démarche qui est d'inviter la population rolloise à assister à une séance de Conseil en plein air. Il ne s'agit en fait pas là d'une intention démagogique mais de l'envie d'inciter le plus grand nombre à participer à la «chose publique».

M. Belotti a bien pris connaissance du postulat qui a fait l'objet d'une étude. Après analyse, il a été établi que la décision revient au Conseil, particulièrement au Bureau. La Municipalité suivra donc les décisions et la mise en place établies par le Bureau.

M. Buvelot reconnaît que l'idée est bonne mais ne pense pas que la «foule» se déplacera; il soutiendra néanmoins ce postulat. Il souligne qu'il faudra prêter attention à ce que l'ordre du jour soit attractif et éviter de traiter du budget, par exemple.

La discussion est alors close et le Président passe au vote dont le résultat, largement majoritaire, charge le Bureau d'organiser une séance du Conseil en plein air.

## 6. Propositions individuelles et divers.

Mme Schmutz déplore que le Green Bus ne se soit pas arrêté à la station de la Place des Tilleuls, il y a quelques jours, à 07h06, ce qui a causé retards et désagréments pour des usagers rollois. Elle aurait apprécié qu'un avertissement fût affiché pour prévenir les utilisateurs.

M. Zeugin explique que le trajet du bus a été perturbé ce jour-là par des travaux non planifiés, entrepris dans l'urgence suite à la rupture d'une conduite d'eau. Il entend améliorer la communication à l'avenir, dans ce genre de cas.

M. Lecoultre aimerait savoir ce qu'il en est du panneau indicateur manquant pour le quartier de Beaulieu, panneau à propos duquel il a fait une demande il y a bientôt une année.

M. Zeugin lui répond que ce panneau indicateur est commandé.

M. Hay s'exprime à propos de l'acquisition des titres de transport dans les trains ou les bus; d'après lui cela est gérable mais pas l'acquisition des abonnements. Cette prestation ne pourrait-elle pas être reprise par l'Office du Tourisme?

M. Goël revient également sur un sujet dont il a déjà parlé lors de la séance du 4 mai, celui du Bois des Vernes et des installations de chantier de l'entreprise Perrin. Il attend toujours que la zone en question soit dégagée et déplore le fait qu'elle soit à présent un dépôt. Pourquoi ne pas en faire un parking après évacuation des déchets?

M. Zeugin explique que suite à la première intervention de M. Goël, il y a eu prise de décision de la Municipalité pour fermer le portail qui donne accès au Petit Port et également pour voter un crédit pour refaire la place de l'Industrie à neuf dès que possible, et remettre en état également la place de parking (pour une douzaine de places de parc). Ces travaux font partie du budget et sont plus précisément prévus dans les Fr. 150'000.- du poste de réfection des routes.



Mme Tecon explique qu'à propos du parcage intempestif sur le gazon, elle a prié M. Juillet de réagir; à 2 reprises des signalisations posées au sol ont été volées. Il a alors été demandé de communiquer énergiquement avec l'équipe des petits pêcheurs et de mettre, dans un premier temps, des papillons sur les véhicules mal parqués en tant qu'avertissement, sachant qu'ensuite les papillons feront place à des amendes.

M. Boissard propose que la Municipalité profite de la future séance du Conseil en plein air pour répondre à son postulat du 22 juin 2010 relatif au Château.

M. Théodore demande à la Municipalité si elle a l'intention de présenter un bilan de fin de législature.

M. Belotti lui répond par l'affirmative; au printemps 2011, les résultats et le bilan de la législature seront présentés.

M. Charmillot aimerait savoir si, malgré le premier refus du Conseil, la Municipalité continue à s'intéresser à l'acquisition de la cure protestante de Rolle.

M. Belotti reconnaît qu'il y a eu quelques changements dans ce dossier et que la Municipalité l'étudie.

M. Ansermoz remercie la Municipalité de l'effort que l'équipe communale fait pour la remise en service du camping; il espère que cela sera de bon augure pour la prochaine saison et il recommande de bien choisir le nouveau gérant.

Mme Beck demande ce qu'il en est de la remise en état de la place de jeux des « Petits Sapins » car pour l'instant rien n'a été entrepris et l'état de la place se détériore. Dans le projet de réaménagement, est-il tenu compte du fait que cet endroit est très fréquenté par les enfants qui prennent leur repas à la cafétéria de l'école?

M. Roland attend que le service concerné s'en charge, et va d'ailleurs le relancer. Il a bon espoir que les travaux soient effectués au printemps.

M. Bréchon, à propos de la future séance en plein air, rejoint le point de vue de M. Buvelot pour qu'un ordre du jour susceptible d'intéresser les rollois soit retenu. A propos du sujet des préavis de la législature, il constate que sur les 85 préavis déposés à ce jour, 23 ont été déposés durant les premiers 6 mois, 15 durant la deuxième année, 24 durant la troisième année, 16 durant la quatrième et seulement 6 en 2010, dont sur ces 6, 4 sont statutaires (budget, comptes, arrêté d'imposition et crédits complémentaires). Pour intéresser les rollois, il faudra un peu plus de mouvement; il propose que les études votées fassent l'objet de préavis, et déplore que des séances aient dû être annulées, faute d'objets à traiter. Il aimerait en outre savoir où en est la question du crédit d'étude pour la réhabilitation du collège du Martinet A et B.

M. Roland dit que cela se précise et que c'est à présent l'ASPAIRE qui reprend le flambeau; le projet va de l'avant. Une séance avec le comité et la direction des écoles a d'ailleurs eu lieu la semaine précédente dans les bâtiments concernés.

Le Président lève la séance à 21h05 et donne rendez-vous aux conseillers le 22 mars 2011 à 20h00 pour la prochaine séance.

Au nom du Conseil communal

Nicolas WALTER  
Président

Violaine CHERPILLOD  
Secrétaire